

Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire
Colloque TRIP 2008 – le 4 juin 2008

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre Vice-président de la région, Monsieur le Maire, j'ai envie de dire Chers Collègues... Ecoutant les collectivités, hier et aujourd'hui, je comprends parfaitement leurs message, leurs discours, leurs expériences, leurs difficultés, puisque, Chers Collègues, je suis maire depuis 25 ans ; j'ai dirigé un département pendant 10 ans, je sais donc ce qu'aurait pu dire l'ADF. Et je suis l'acteur du territoire, comme vous l'êtes ici, nombreuses et nombreux, avec des responsabilités aujourd'hui au sein du gouvernement que je vais essayer d'assumer avec mon expérience, justement, du territoire, et celle que je vais partager avec vous.

Un mot tout d'abord, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, pour remercier l'Avicca, l'ensemble de ses membres, qui représentent près de 47 millions d'habitants, ses responsables, à commencer si vous le permettez, par son Président, Monsieur Martial GABILLARD, pour votre formidable travail depuis 1986 au sein de ce groupement, cette association, au service de nos territoires, de leur compétitivité certes, de leur cohésion, et vous remercier pour votre contribution importante.

Effectivement, nous venons juste de lancer les Assises du numérique, qui vont permettre d'enrichir, de préciser, de compléter le Plan numérique 2012 souhaité par Monsieur le Président de la République : 27 pistes de travail sont désormais en ligne sur internet, librement consultables, et bien sûr largement amendables.

C'est, je crois, le début d'une grande aventure à laquelle, bien évidemment, vous êtes tous invités. Vous montrez encore aujourd'hui, en remettant ces dix principes, que vous savez vous mobiliser pour le progrès de nos territoires.

Car, avec cette bataille de l'internet, de la téléphonie mobile, du haut débit, du numérique, nous sommes vraiment au cœur de l'aménagement du territoire, avec ses exigences de compétitivité, de solidarité mais aussi ses difficultés, sa diversité, qui a d'ailleurs été soulignée par l'ensemble des orateurs, et ses impératifs contradictoires.

Ces batailles, Mesdames et Messieurs, rappellent d'autres batailles du passé, qui vont sembler à certains assez lointaines, mais qui finalement sont à mes yeux d'une étonnante actualité : il y a eu le chemin de fer, l'électrification, la route puis l'autoroute... Et au fond, à chaque fois, on retrouve les mêmes problématiques, les mêmes urgences, les mêmes contraintes : des investissements lourds en termes d'infrastructures, un risque permanent de rupture d'égalité devant le service public, un risque permanent de décrochage entre d'un côté des régions qui bénéficient de tous les atouts et de l'autre côté des régions plus fragiles ou tout simplement plus marquées par l'histoire.

Décrochage qui se traduit rapidement par des pertes d'emploi ou d'activité, surtout aujourd'hui, où les choses vont si vite, où le moindre retard est immédiatement sanctionné par le marché et sa grande mobilité.

Et c'est d'ailleurs pour cette raison, que ma première priorité aujourd'hui sera de mettre un terme à la couverture des zones blanches de la téléphonie mobile. A l'heure actuelle, nous avons réussi à couvrir près de 2 780 communes en un temps record dans le cadre d'un programme national, avec les collectivités, avec les opérateurs.

Il reste 364 communes encore à l'écart de ce mouvement aujourd'hui : c'est un retard inacceptable dans un pays comme le nôtre. C'est un retard insupportable dans un pays qui s'enorgueillit, souvent à juste titre, de sa politique d'aménagement du territoire. Pour moi, ne pas être couvert en téléphone mobile aujourd'hui, revient presque, comme le soulignait mon collègue Eric BESSON, à ne pas avoir l'eau ou à ne pas avoir l'électricité.

C'est un handicap presque insurmontable et reconnaissons le, complètement anachronique. J'étais, il y a quelques semaines dans un magnifique petit village, le Maire qui m'accueillait m'a immédiatement demandé de m'en remettre à mon téléphone portable en me disant : « je crois qu'il vient de sonner ». J'ai pris mon téléphone et, bien sûr, il ne marchait pas. Il m'a dit : « Monsieur le Ministre, je suis le maire d'une commune où l'on ne peut pas se servir du mobile, voyez donc le handicap que cela représente ». D'ailleurs je dois vous dire que, dans mon propre département, il y a encore des zones blanches à couvrir. Vous voyez bien que c'est un problème qui touche l'ensemble de nos départements

et de nos régions. Je vais donc réunir tous les opérateurs, dans les prochains jours, au sein d'un groupe de pilotage, dès mardi, pour accélérer le mouvement dans les semaines à venir. Nous sommes justement en train de définir les modalités techniques, juridiques, financières de ce rattrapage « à marche forcée », afin de couvrir l'ensemble des communes avant la fin de l'année 2011. Je compte vraiment aboutir et je vais m'y engager.

Le deuxième pilier, ou, si vous le permettez, le deuxième fondement de la cohésion c'est la gouvernance. Comme vous le savez, vous l'avez dit et je l'ai vécu, depuis 2004, les collectivités ont la possibilité d'intervenir directement dans les réseaux ou dans la fourniture de services quand le marché fait défaut. L'expérience semble montrer que c'était la bonne solution, puisque l'on recense à l'heure actuelle près de 300 projets, dont 86 projets de grande ampleur concernant des bassins de population de plus de 60 000 habitants.

Les collectivités locales ont, je crois, largement fait la preuve de leur légitimité sur ce sujet.

Le seul souci aujourd'hui et je l'ai souligné au comité, c'est le manque de cohérence entre tous ces projets : en effet, certains sont menés par les départements, d'autres, par les agglomérations -c'est un cas-, plusieurs d'entre eux concernent un ou deux départements, voire des communes qui appartiennent à des régions différentes...

Bien souvent, les collectivités locales se retrouvent un peu seules, isolées face aux opérateurs. Il est grand temps, et vous l'avez souligné également, de jouer collectif pour construire une vision et une stratégie communes de couverture numérique de nos territoires. C'est pour cette raison que pas plus tard qu'hier, nous avons mis en place avec mes collègues Eric BESSON et Luc CHATEL, avec vous ici présents, un « comité pour la couverture numérique » réunissant l'Etat et les collectivités locales.

Je peux vous citer trois sujets que ce comité aura à traiter. Il y a notamment les textes d'application qui permettent aux collectivités d'avoir plus d'informations sur les services offerts sur leurs territoires ; le retour d'expérience sur les initiatives publiques et l'étude des moyens de la cohésion entre les territoires. Je sais que, depuis longtemps, les collectivités locales souhaitent pouvoir s'exprimer librement et régulièrement avec les services de l'Etat dans une structure légère, sans les opérateurs. Voilà, je pense que c'est fait, et je compte d'ailleurs, Monsieur le Président, sur l'Avicca pour y prendre toute sa place, car nous aurons besoin de votre expérience et de votre expertise.

Je voudrais enfin aborder un dernier sujet avec vous, qui est à la confluence de la compétitivité et de la solidarité : le passage au très haut débit. Nous nous situons à un moment clé où nous allons devoir faire des choix qui vont engager les 5 ou 10 années à venir. Pourquoi un moment clé ?

Tout simplement parce que nous allons, vous l'avez également souligné, progressivement passer à la télévision numérique et que ce passage nous offrira une double opportunité.

D'abord, chacun pourra bénéficier d'une image de meilleure qualité, on ne va pas s'en plaindre, avec de nouvelles chaînes à commencer par des chaînes locales, on ne va pas s'en plaindre non plus, nous représentants des territoires dans leurs diversités. Ensuite, nous aurons accès à de nouvelles fréquences, presque immédiatement disponibles, et idéales pour assurer la couverture mobile en très haut débit.

C'est ce que nous appelons le « dividende numérique ». Nous savons déjà que la généralisation de la fibre optique coûtera très cher et prendra surtout beaucoup de temps.

De plus, étant donné le montant des investissements, personne ne peut nier qu'il y a un risque réel de rupture technologique entre nos territoires.

C'est la raison pour laquelle je plaide fermement auprès du Premier Ministre pour qu'il se prononce en faveur du dividende numérique et, si possible, dès cet été pour ne pas retarder le passage au tout numérique prévu par la loi au mois de novembre 2011. A mes yeux, le dividende numérique est la seule solution crédible pour garantir la cohésion de la couverture de l'ensemble du territoire.

Voilà, mes Chers Amis, on aurait certainement encore beaucoup de choses à dire, mais nous aurons d'autres débats qui, je l'espère et je n'en doute pas, nous permettront d'avancer. Voilà ce que je voulais

vous dire, répondant à votre invitation, à l'occasion de la présentation de cette plate-forme des collectivités locales sur internet. Je n'ai sans doute pas, et j'en suis bien conscient, répondu à toutes vos questions, ou à toutes vos préoccupations, mais je sais que nous aurons, et j'y veillerai, l'occasion de nous revoir régulièrement à l'avenir. Je sais que vous avez souffert qu'il n'y ait pas un véritable pilotage et que le comité que nous avons relancé hier sera parfaitement là pour nous permettre de dialoguer, d'avancer et de travailler ensemble. Vous avez tous souligné que la cohésion était gage de réussite, et ce n'est pas moi, qui suis issu d'un pays de rugby, qui vous dirai le contraire ! Lorsqu'il y a cohésion dans un pack, il avance ; lorsqu'il y a quelques éléments qui jouent perso, il se fait enfoncer. Et bien, je ne souhaite pas que l'on se fasse enfoncer ensemble !

Voilà, vous trouverez à travers moi un partenaire actif, à votre écoute, et je ne doute pas qu'ensemble, nous saurons construire les dynamiques dans nos territoires, les dynamiques dont nos territoires ont besoin pour leur développement. Mesdames et Messieurs, merci de m'avoir invité à vos travaux.